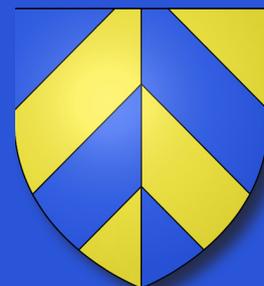




2022

Westhouse

Bulletin annuel





Monsieur le Maire,
les Adjointes,
le conseil municipal et
le personnel communal
vous souhaitent de
belles et chaleureuses
fêtes de fin d'année.

Le mot du Maire

Liewi Weschere, Liewi Wescher,

Nous démarrerons 2023, une nouvelle fois avec un lot d'incertitudes et d'interrogations. Avec le temps, la COVID s'est laissée apprivoiser et nous savons collectivement mieux réagir et vivre avec.

Toujours est-il que nous devons faire face à d'autres défis majeurs, tel que le prolongement de la guerre en Ukraine, le réchauffement climatique, la hausse du prix des énergies et des produits. Cette situation nous impose un certain réalisme et une remise en question.

Nous avons, pendant des décennies, consommé « sans trop compter ». Nous devons aujourd'hui réagir.

La commune a déjà pris certaines mesures visant à réduire la consommation énergétique, malgré tout, les solutions les plus efficaces demandent des investissements importants.

Or, la question des moyens financiers pour réaliser ces investissements se pose. Notre budget n'est pas extensible, il nous faudra programmer ces travaux sur plusieurs années ...

Malgré ce contexte, retenons cependant quelques points positifs.

Contrairement à ce début d'année, toutes les manifestations peuvent à nouveau accueillir du public.

Le « lien social » a pu se recréer grâce au dynamisme de nos associations. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement au service des autres. Plus que jamais le bien vivre ensemble se révèle une valeur essentielle dans notre société.

De même, je tiens à remercier toutes mes conseillères et tous mes conseillers, mes adjoints, l'ensemble des agents communaux pour le travail réalisé et leur soutien. Ils s'investissent au quotidien à mes côtés et aux vôtres pour valoriser et défendre les intérêts de notre village. Collectivement, nous essayons d'être à l'écoute, disponibles et au plus près des préoccupations de chacun.



Je souhaite que la complexité de la situation actuelle ne nous fasse pas oublier l'ambiance toute particulière de fin d'année. Cette période doit rester le symbole de convivialité, de plaisir à se retrouver ensemble, en famille, avec des amis, pour fêter Noël ainsi que le passage vers la nouvelle année.

Que l'année 2023 soit la meilleure possible, profitons des bons moments qui se présentent, gardons confiance dans l'avenir.

«L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.» Henri Bergson (philosophe français 1859/1941).

Scheeni Winàchte ùn e Gleckliches Nejes Jahr.
Halte eich gsund, ùn alles güete.

Votre maire
Christian STRIEBEL

Retour sur l'année 2022 en photos

Février



Travaux grange Walter



Déplacement abri de bus

Mars



Abattage des peupliers dans le bruch



Solidarité Ukraine



Travaux de la cabane à livres

mars : clôture des dépôts sauvages



Taille des arbres

Avril



Décorations de Pâques



Atelier vanerie du SAJ



Oschterputz

Mai



Fête des seniors



Plantations de printemps

Juin



Le conseil municipal visite la MIS



Vote et installation nouveau CME



*Concours du plus beau dessin
Crédit Mutuel*



Fête Dieu



Fête de la musique



Marché aux puces

Retour sur l'année 2022 en photos

Juillet



Firowe Traffe du vendredi soir



Remise de médailles pour les pompiers



Retraite Christine SPIESER



Août



Concours labour - Ferme ouverte



Sommerfescht



Jury maisons fleuries

Septembre



Loto du basket



Sortie des lauréats «maisons fleuries»

Octobre



Inauguration cabane à livres



Plantations automnales



Octobre rose

Novembre



Commémoration de l'Armistice 14-18



Journée conviviale conseil municipal



Soirée Halloween APEW



Décoration mairie



Fabrication jardinières de Noël



Décorations de Noël



Visite de la chocolaterie BOCKEL
animation vacances



Concert de Noël de la Clé des chants

Décembre



Remise de médailles à la Sainte Barbe



Informations du

Pour la bonne tenue du fichier Population, nous prions les nouveaux arrivants de s'inscrire en mairie dès leur arrivée, munis du livret de famille ou des pièces d'identité.

Tout changement dans le foyer (étudiants, jeunes quittant le giron familial, personnes partant en maison de retraite, etc...), ainsi que tout changement d'adresse, même à l'intérieur du village, doit être signalé en mairie le plus tôt possible.

Demande de passeport et de carte nationale d'identité

Pour rappel, le secrétariat de la mairie n'instruit plus les demandes de passeports, ni les demandes de cartes nationales d'identité. Vous devez vous adresser à l'une des mairies suivantes : Benfeld, Erstein, Sélestat, Obernai, Molsheim ou Strasbourg.

A noter qu'il faut désormais prendre rendez-vous afin d'éviter les files d'attente. Pour gagner du temps, vous pouvez faire une pré-demande en ligne via votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/aide-et-contact/pre-demande-en-ligne>.

Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger, soit seul soit accompagné par un tiers autre que ses parents, doit être muni, en plus de sa carte nationale d'identité, d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (formulaire cerfa n°15646*01 à télécharger sur internet). Un enfant qui est en possession d'un passeport n'a pas besoin de cette autorisation, le passeport seul suffit.

Westhouse en chiffres...



2019

Population
1571



Hommes
783



Femmes
788



Densité de la population
131,6 habitants/km²



Répartition de la population :

0-14ans: 18,1 %
15-29ans: 13,8 %
30-44ans: 20,3 %
45-59ans: 21,7 %
60-74ans: 19 %
75ans et +: 7,1 %



Part des adultes mariés : 54,4 %
Pacsés : 6,8 %
Union libre 8,5 %
Veufs/veuves 4,2 %
Divorcés 5 %
Célibataires 21,1 %



Évolution de la population depuis 2010
1,1 %



Taux de natalité
10,6 %

Tailles moyenne des ménages
2,5 personnes



Diplômes des + 15ans

Aucun: 17,8 %
CAP/BEP: 29 %
Bac: 17,3 %
Bac +2: 18,4 %
Bac +3 et +4: 10,8 %
Bac +5 et +: 5,1 %

Résidences principales : 633
Résidences secondaires : 3
Logements vacants : 41



Maisons
82,8 %



Appartements
17,2 %

Propriétaires
86,4 %

Locataires
13,6 %

secrétariat de Mairie

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les personnes voulant contracter un PACS (pacte civil de solidarité) ne doivent plus se rendre au Tribunal d'Instance mais à la mairie de leur domicile.

Pour se pacser, les partenaires doivent se présenter ensemble en mairie (modalités et liste des pièces à demander au préalable en mairie).

Le dossier sera instruit par les services de la mairie et la convention sera rendue, signée par le Maire.

Etablir un PACS chez un notaire reste néanmoins possible, mais payant.

Les demandes de modifications et dissolutions de PACS antérieures au 1er novembre 2017 sont à adresser à l'officier de l'état civil de la commune où est situé le greffe du tribunal qui a enregistré votre Pacs.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particulier/mesdroits>

Recensement militaire

Le recensement militaire étant obligatoire, les jeunes atteignant 16 ans en 2022 sont priés de passer en mairie pour se faire recenser au cours du trimestre de leurs 16 ans, munis du livret de famille des parents, d'un n° de téléphone portable et d'une adresse mail.

Biodéchets

Les bioseaux et sacs kraft sont disponibles en mairie. D'après les informations du SMICTOM, la dotation des 100 sacs kraft doit suffire pour une année.

Autres démarches administratives

Vous pouvez utiliser les formulaires disponibles sur le site www.service-public.fr

Vous avez également la possibilité de vous renseigner en appelant le 3939 au prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe.

Mairie de Westhouse

137 rue Principale

Téléphone : 03 88 74 40 05

www.westhouse.info

Courriel : secretariat.mairie@westhouse.fr

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mercredi et jeudi
de 8 h à 12h

Permanence du Maire
Mardi de 8 h à 12 h
et sur rendez-vous

Rappel

Les personnes qui fêtent leurs Noces d'Or ou de Diamant en 2023 et qui souhaitent que la municipalité passe à leur domicile, sont priées de contacter le secrétariat de la mairie.



Le Bloc - notes

Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel urgence européen	112

Maisons de retraite Benfeld

Résidence et Clos de l'Ilmmatt	03 88 74 41 00
Résidence personnes âgées Jaeger	03 88 74 49 41

Hôpitaux

Centre anti-poison	03 88 37 37 37
SOS Mains – Rhéna STRASBOURG	03 90 67 40 30
Centre hospitalier de Sélestat	03 88 57 55 55
Hôpital Civil de Strasbourg	03 88 11 67 68
Hôpital de Hautepierre	03 88 11 67 68
Clinique Rhéna	03 90 67 43 62

Ambulances

Ambulances Centre Alsace - Benfeld	03 88 74 41 60
Mader - Kertzfeld	03 88 74 08 88

Médecins à Benfeld

Dr Busch 26a Faubourg du Rhin	03 88 74 51 00
Dr Cartier 6 rue du Relais Postal	03 88 08 36 90
Dr Goulhen 26a Faubourg du Rhin	03 88 74 51 00
Dr Avrial 3 rue Moyaux	03 88 74 72 78
Dr Hagenbourger 3 rue du Château	03 88 74 32 07
Dr Kistler 6 rue du Relais Postal	03 88 08 36 90
Dr Schlund 49 Faubourg du Rhin	03 88 74 54 44
Dr Veit 6 rue du Relais Postal	03 88 08 36 90
Dr Fellah-Thuet 6 rue du Relais Postal	03 88 08 36 90
Dr Holveck 3 rue du Château	03 88 74 32 07
Dr Schub 49 Faubourg du Rhin	03 88 74 54 44
Dr Chalabi 6 rue du Relais Postal	03 88 08 36 90

Pharmacies à Benfeld

Pharm. de l'Hôtel de Ville 1 rue Clémenceau	03 88 74 42 05
Grande Pharmacie de l'Europe Rue de l'Europe	03 88 74 41 63

à Matzenheim

Pharmacie du collège, 23 rue du Ch. E. Mertian	03 88 74 29 09
---	----------------

Radiologie à Benfeld

Centre d'imagerie médicale de Benfeld 1b rue de Sélestat	03 88 58 64 64
---	----------------

à Erstein

Imagis 67 17 rue Mercière	03 88 14 12 75
------------------------------	----------------

Laboratoires d'analyses de biologie Médicale

Hincker 13 place de la République	03 88 74 45 78
B2A 4 rue Clémenceau	03 88 74 51 77

Dentistes à Westhouse

Dr Muller A. 267A rue des Agriculteurs à Benfeld	03 88 74 05 36
---	----------------

Dr Barthelmebs 14 fbg de Strasbourg	03 88 74 51 78
Dr Weinborn 3 rue de Sélestat	03 88 74 49 48
Dr Lallement 3 place A. Briand	03 88 74 41 67
Dr Strebler 2a rue du Relais Postal	03 88 74 19 90
Dr Thomann et Dr Hiff 11 rue du Moulin	03 88 74 43 62

Orthodontiste à Benfeld

Dr Biegel 16A rue du Château	03 88 74 12 48
------------------------------	----------------

Infirmiers à Westhouse

Cabinet infirmier 254 rue des Agriculteurs à Benfeld	06 25 92 06 47
---	----------------

Société civile de Moyens du Cardinal

3 ter rue du Château	03 88 74 54 83
Eyer D. et Louis C. 26 rue de Marckolsheim	03 88 74 72 55
Louis C. 26 rue de Marckolsheim	03 88 74 72 55
Baumert E. 9, rue du Marckolsheim	09 84 59 03 08
Wianni C. 49 Faubourg du Rhin	06 75 49 50 49
Goettelmann St. 49 Faubourg du Rhin	06 76 81 22 21
Chavatte F. et Kiefer Ch. 14 Fbg de Strasbourg	06 31 35 76 62
Labreuche C. et Kalck A. 3e rue du Château	03 88 74 54 83
Meyer F. 14 rue du Général de Gaulle	06 40 74 85 33
Michel F. 14 rue du Général de Gaulle	06 40 74 85 33

Diverses structures

Salle polyvalente Rue du Stade	03 88 58 49 16
Ecole du Saule 132 rue Principale	03 88 74 46 53
Ecole de la Place 278 rue des Agriculteurs	03 88 74 40 69
Ecole des Platanes 227 rue des Agriculteurs	03 88 74 45 10
Collège Robert Schuman - Benfeld	03 88 74 41 46
Collège St Joseph - Matzenheim	03 88 58 18 28
Presbytère de Benfeld	03 88 74 40 07
Maison de santé de Matzenheim 1 rue Werde	03 90 57 37 38

Communauté de Communes du Canton d'Erstein

1 rue des 11 Communes - Benfeld	03 88 74 17 67
www.cc-erstein.fr	
Relais Assistantes Maternelles	03 88 58 59 97
Transport à la demande :	
- Renseignements	03 88 74 50 00
- Réservations	0 810 000 352
Service Animation Jeunesse	03 88 74 28 88
Place de l'Ancien Tribunal – Benfeld	

Office de Tourisme du Grand Ried - Benfeld	03 88 74 04 02
Place de la République	

Office de Tourisme du Grand Ried - Erstein	03 88 98 14 33
16 rue du Général de Gaulle	

Le Bloc - notes

Sous-préfecture de Sélestat 4 allée de la 1re Armée	03 88 58 83 58	Emmaüs 6 Place Abbé Pierre - Scherwiller	03 88 82 05 24
Préfecture de la Région Grand Est 5 place de la République – Strasbourg « Allo, Service Public »	03 88 21 67 68 3939	ES Energie Strasbourg :	
Centre des Finances Publiques Erstein :		- Electricité	03 88 20 60 60
- Trésorerie d'Erstein Collectivités	03 88 98 08 45	- Réseau GDS	03 88 79 57 00
2 rue de Savoie - Erstein		- ES urgence	03 88 18 74 00
- Service des Impôts des Particuliers		SDEA - Benfeld :	
2 rue de Savoie – Erstein	03 90 29 91 40	- Abonnement facturation	03 88 19 29 99
Impôts Service	0 820 324 252	- Technique	03 88 19 29 50
		- Urgences SDEA (hors heures de service)	03 88 19 97 09
Direction Départementale des Territoires 1 rue Pierre Montet – Strasbourg	03 88 88 91 00	A.B.R.A.P.A. 35 rue de la Digue – Benfeld	03 88 48 32 22
		Association Réagir - Benfeld	03 88 74 13 37
Tribunal d'Instance Illkirch 144a route de Lyon	03 88 55 33 10	Mission Locale d'Erstein 9 rue du Vieux Marché	03 88 98 93 55
Tribunal Judiciaire de Strasbourg 7 Quai Finkmatt	03 88 75 27 27	Mission Locale de Sélestat 3A rue Roswag	03 88 58 00 15
		Conciliateur de Justice – Benfeld	03 88 74 42 17
SMICTOM Alsace Centrale 2 rue des Vosges - Scherwiller	03 88 92 27 19	Assistante sociale – Benfeld	03 69 33 22 40
Déchèterie de Benfeld Route de Herbsheim	03 90 57 54 12	Centre médico social de Benfeld	03 69 33 22 40



Une bonne banque finance votre maison.
Une très bonne permet aussi de la protéger.

Homiris
Alarme et télésurveillance

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 123 600 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 Lille Cedex 9, RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z – L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2020 En Toute Sécurité).
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - RCS Strasbourg B 588 505 354.

Credit photo: Gettyimages

eps

Crédit Mutuel

Région de Benfeld

6 rue de Belgique – 67230 Benfeld – Courriel : 01250@creditmutuel.fr – Tél. : 03 88 58 16 63

Les associations du village

Sapeurs-Pompiers

Chef de section : Christian KERN 06 21 05 18 84
Président de l'Amicale : Anthony KLUGE 03 68 05 51 82

Association des Amis de la Chapelle du Holzbad

Président : Frédéric FRITSCH 06 30 50 03 31

Entente Sportive Westhouse-Uttenheim (Football)

Président : Roland MEYER 03 88 74 16 07
as.westhouse@sfr.fr

E.S.W. (Basket-ball)

Présidente : Laurette CAUWET 03 88 74 07 96
Site : <http://sites.google.com/site/eswesch>

T.C.W. (Tennis)

Président : Emmanuel BECHET 06 63 34 16 51
<https://tcwesthouse.com/>

PCS (Pétanque-Club de la Scheer)

Président : Marc CHURQUE 06 51 75 85 40

A.P.S.A.N. (Pêche)

Président : Antonio SARDINHA 07 60 77 71 53

La Clé des Chants

Présidente : Virginie KLÉTHI 06 19 41 25 11
<https://sites.google.com/site/cledeschantswesthouse/home>

Entente Musicale Stotzheim-Westhouse

Président : MULLER Frédéric 03 88 74 49 08

Comité de Gestion de la Salle Polyvalente

Présidente : Suzanne WENDLING 03 88 74 04 53

Panda Club (Marche)

Présidente : Anita SCHEEG 03 88 74 78 21
Site : <http://www.pandaclubwesthouse.com>

Chorale Saint Cécile

Présidente : Véronique WOEHREL 03 88 08 31 30 –
06 72 12 51 10

Association Nature Ried (section locale)

Président : Hervé EHRHARD 03 88 74 05 48

Amicale des Donneurs de Sang (section locale)

Président : Germain ACKERMANN 03 88 74 22 50

Bibliothèque

Responsables : Mme Agnès GASS 03 88 74 30 73
Mme Marie MAUVAIS 06 88 92 47 20

A.P.E.W. (Parents d'Élèves)

Présidente : Mélanie CHANE-SING
06 27 53 01 94
apewesthouse@gmail.com

Westhouse Loisirs

Président : André HIERHOLTZ 06 80 85 02 30

Conseil de Fabrique de l'Eglise Saint Matthieu

Président : Marie-André LEGRAND 03 88 74 42 87

Association Générale des Familles AGF

Antenne de Westhouse
Coordinatrice : Anne SIMLER 06 52 03 88 17

Cuisinest

plus que PRO
Les Meilleures Entreprises de France
★★★★★

FABRICATION, VENTE ET POSE DE CUISINES TOUS STYLES / DRESSINGS / PLACARDS



4 rue de Suède 67230 BENFELD - 03 88 74 06 73 - cuisinest@orange.fr - www.cuisinest.fr

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

le samedi 9h à 12h - l'après midi uniquement sur rendez vous

Bienvenue aux petits Weschers nés en 2022



Eloïse OSSWALD
26 avril 2022



Nathan et Yohan KOEHLER
29 mai 2022



Malone KOCHER
21 juin 2022



RETROUVEZ-NOUS DANS L'UN DE NOS 4 SITES ...

AUX SAVEURS DE CATHY
Boulangerie - Pâtisserie - Snacking - Salon de thé

Cathy et toute son équipe vous accueillent :

HUTTENHEIM

Commencez à profiter des beaux jours !!

Du mardi au vendredi 5h à 19h
Samedi 5h à 12h30 - Dimanche 6h30 à 12h30

WESTHOUSE

Du mardi au vendredi 5h30 à 12h30-14h à 18h30
Samedi 6h à 13h - Dimanche 7h à 11h30

UTTENHEIM

Du mardi au samedi 6h à 11h

ROSSFELD

Du mardi au vendredi 6h à 11h-15h30 à 18h
Samedi 6h à 12h - Dimanche 7h à 11h

Pour les dépôts de Uttenheim et Rossfeld, pensez à commander vos sandwiches ou snacking la VEILLE !

3 rue du 1^{er} décembre • **HUTTENHEIM** • 03 88 74 31 89 • Retrouvez-nous sur [facebook](#)

Bienvenue aux petits Weschers nés en 2022



Gabrielle EHRHARD COUVAL
11 juillet 2022



Anna JOUVE
27 août 2022



Gabin GOETZ
13 octobre 2022

COURTEL CASPAR	Leïna	13/02/2022
BOLLARD	Nolan	14/02/2022
OSSWALD	Eloïse	26/04/2022
KOEHLER	Nathan	29/05/2022
KOEHLER	Yohan	29/05/2022
SAFFER	Adèle	15/06/2022
SAFFER	Charles	15/06/2022
KOCHER	Malone	21/06/2022
EHRHARD COUVAL	Gabrielle	11/07/2022
JOUVE	Anna	27/08/2022
LANGENICK FRINDEL	Lyana	18/09/2022
GOETZ	Gabin	13/10/2022
RISCH	Joseph	29/11/2022



*La Cour
des Moineaux*

- Terrasse d'intérieur ouverte au 1^{er} étage
- Tartes flambées et pizzas tous les week-end le soir, également à emporter
- Plat du jour 7,80€

Nouveau numéro

115 rue de Benfeld • **WESTHOUSE** • 09 75 77 17 33
Ouvert tous les midi et le soir du vendredi au dimanche

Brins & Nuances

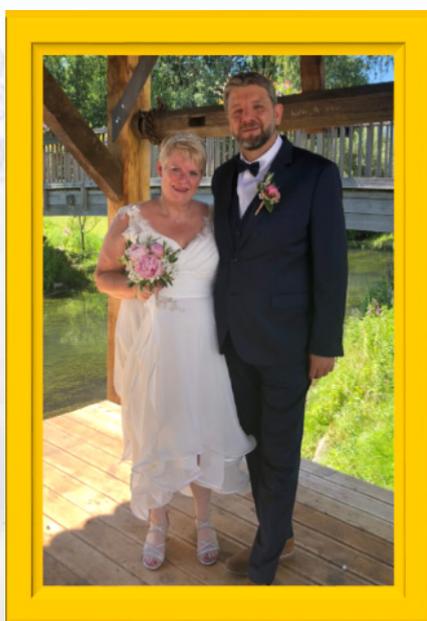
Coiffure Mixte

Place de l'Eglise - 67230 WESTHOUSE
06 98 34 38 49

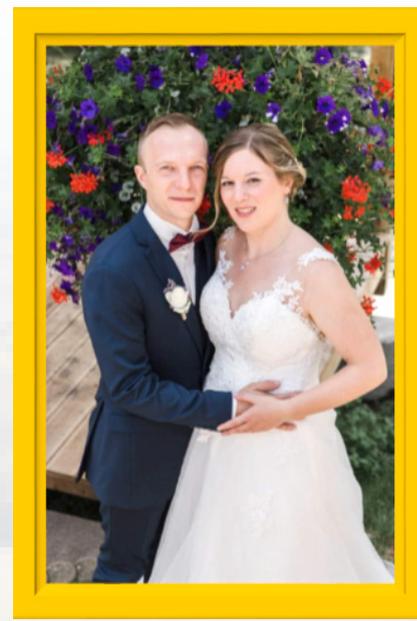
Les mariages célébrés à la mairie de Westhouse en 2022



*MEYER Pascal et REIF Déborah
18 juin 2022*



*MEYER Edmond et MOENCH Elisabeth
2 juillet 2022*

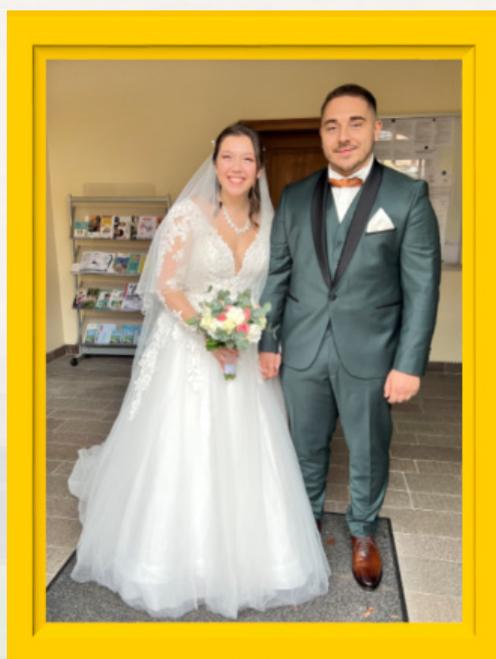


*ALLHEILY Bastien et RIETSCH Laura
6 août 2022*



*MEYER Pascal et REIF Deborah
MEYER Edmond et MOENCH Elisabeth
ALLHEILY Bastien et RIETSCH Laura
DJARI Lucas et ERNEWEIN Tiffanie
VITALE Lucas et STAUFFER Ophélie*

*18/06/2022
02/07/2022
06/08/2022
01/10/2022
08/10/2022*



*DJARI Lucas et ERNEWEIN Tiffanie
1er octobre 2022*



*VITALE Lucas et STAUFFER Ophélie
8 octobre 2022*



Noces de palissandre en 2021 et 2022



METZ Antoine et PIERSON Yvette
7 avril 1956

OBERLE Alphonse et DOTTER Joséphine
29 novembre 1957



Noces de diamant en 2022

SAETTEL Philippe et HERTZ Cécile	12/10/1962
CLAUSS André et OBERLE Josepha	23/11/1962
HAXAIRE Jean-Pierre et JOST Marie Odile	28/12/1962



SAETTEL Philippe et HERTZ Cécile
12 octobre 1962

Noces d'or en 2022

BARTHELME Gilbert et BEYER Anny	05/02/1972
RIEHL Joseph et KIEFFER Hélène	06/04/1972
BOPP Jean-Claude et GYSS Bernadette	30/06/1972
JEHL Jean-Claude et EHRHARD Colette	11/08/1972
SPITZ René et SCHWARTZ Yvonne	11/08/1972
MANGOLD Jean-Louis et ZIMMERMANN Gabrielle	28/10/1972
CHURQUE Marc et FABRE Solange	02/12/1972



BARTHELME Gilbert et BEYER Anny
5 février 1972



BOPP Jean-Claude et GYSS Bernardette
30 juin 1972



CHURQUE Marc et FABRE Solange
2 décembre 1972

Les grands anniversaires

95 Ans



Jeanne HERTRICH née
Eck le 12 mars 1927



Camille WETTERWALD
le 09 avril 1927



Sabine BAPPERT née
Blanché le 06 décembre 1927



95 ANS

Jeanne HERTRICH née Eck le 12/03/1927
Camille WETTERWALD né le 09/04/1927
Sabine BAPPERT née Blanché le 06/12/1927

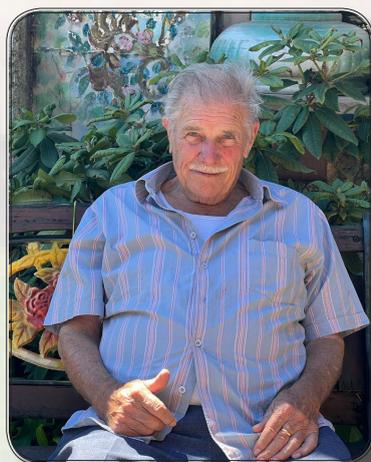
90 ANS

Antoine METZ né le 13/07/1932
Bernard KOERNER né le 16/09/1932
Suzanne SCHULTZ née Kretz le 31/12/1932

85 ANS

Marlyse KAAG née Dissert le 05/01/1937
Agathe HUCK née le 15/01/1937
Yvette METZ née Pierson le 30/01/1937
Alphonse OBERLE né le 22/02/1937
Joseph SIMLER né le 14/04/1937
Joséphine KIEFFER née le 01/11/1937
Florent HUG né le 22/11/1937

90 Ans



Antoine METZ
le 13 juillet 1932



Bernard KOERNER
le 16 septembre 1932



Suzanne SCHULTZ née
Kretz le 31 décembre 1932

85 Ans



Yvette METZ née Pierson
le 30 janvier 1937



Alphonse OBERLE
le 22 février 1937



Joséphine KIEFFER
le 1^{er} novembre 1937



Florent HUG
le 22 novembre 1937

Nos peines en 2022



VETTER Germain	23/08/1933	01/01/2022
VETTER née LUTZ Marina	14/03/1936	07/01/2022
OBERLE née WINTENBERGER Marie-Louise	09/03/1930	18/02/2022
BOOTZ née EHRHARD Marie-Odile	07//10/1931	10/03/2022
BAPST née KRETZ Marie-Jacqueline	28/05/1930	23/04/2022
RIEHL Jean-Paul	11/09/1953	03/05/2022
REIBEL François	15/06/1934	22/07/2022
HERTZOG née WALTER Germaine	19/02/1926	02/09/2022
GEBHARDT née TAILLARD Yolande	19/01/1955	06/09/2022
METHIA née SCHAUPP Marlène	13/09/1941	10/10/2022
METZ Antoine	13/07/1932	10/11/2022
SCHEER Hubert	27/04/1942	03/12/2022

Les anniversaires du premier trimestre 2023

Au mois de janvier...



98 ans : Mme Thérèse LUTZ née le 15.01.1925
90 ans : Mme Yvonne WETTERWALD née Hertz le 28.01.1933
88 ans : M. Charles MEYER né le 10.01.1935
87 ans : M. Joseph MOENCH né le 12.01.1936
86 ans : Mme Marlyse KAAG née Dissert le 05.01.1937
Mme Agathe HUCK née le 15.01.1937 (184 Gd rue de l'Eglise)
Mme Yvette METZ née Pierson le 30.01.1937
85 ans : Mme Elvyre WEEBER née Vorburger le 20.01.1938
Mme Suzanne GOERGER née Haeflten le 21.01.1938
81 ans : Mme Marie-Anne DERIVAUX née Feltz le 24.01.1942
M. Pierre KAUPP né le 27.01.1942
80 ans : Mme Christiane SAETTEL née Heitz le 28.01.1943
76 ans : M. Gilles AUBRY né le 04.01.1947
75 ans : M. Denis AUBRY né le 22.01.1948
M. Edouard HERR né le 26.01.1948
74 ans : M. Joseph BARTHELME né le 12.01.1949
M. Michel BONGARTZ né le 20.01.1949
Mme Françoise PIERRE née Tary le 26.01.1949
73 ans : M. Etienne BAUMGARTEN né le 06.01.1950
M. Vincent WENDLING né le 14.01.1950
M. Marcel EHRHARD né le 15.01.1950
72 ans : Mme Francine HERRMANN née Straub le 23.01.1951
Mme Bernadette BOPP née Gyss née le 28.01.1951
71 ans : M. Jeannot KORNMANN né le 09.01.1952
70 ans : Mme Francine KOEHLING née Huber le 02.01.1953



3 route d'Ehl, 67230 BENFELD

03 88 74 53 30

contact@spiess.fr

spiess.fr

LOCATION DE
BENNES AMOVIBLES*

30m³

20m³

7m³

*bois, déchets verts, DIB, gravats propres (béton, briques, tuiles), déblais terreux

TP, VRD, DEMOLITION,
TRANSPORT ET LOCATION,
RECYCLAGE DE MATERIAUX*

*terre végétale, terre criblée, compost, recyclé tout venant, concassé recyclé, groise,
mélange terre pierre recyclé tout venant disponibles à la vente

Plateforme ouverte du lundi au vendredi, 7h - 12h / 13h - 17h
Professionnels et particuliers

Beauté canine

Salon de toilettage



Toilettage chien sur rdv
Avec ou sans bain
Fermé le samedi après-midi
Portable 0678608662

205 B Grand Rue de l'église 67230 westhouse

... de février

92 ans : M. Eugène KORNMANN né le 10.02.1931
89 ans : M. Gilbert MOENCH né le 07.02.1934
86 ans : M. Alphonse OBERLE né le 22.02.1937
85 ans : M. Jean-Pierre GOERGER né le 05.02.1938
Mme Gerda SAETTEL née Hertz le 20.02.1938
Mme Germaine JACKY née Fuchs le 24.02.1938
M. Alain DERIVAUX né le 25.02.1938
84 ans : Mme Alice ROTH née Kretz le 12.02.1939
83 ans : M. Armand KRONENBERGER né le 15.02.1940
78 ans : M. René GRAU né le 07.02.1945
77 ans : M. Charles RINGEISEN né le 21.02.1946
76 ans : M. René PLATZ né le 25.02.1947
74 ans : M. Raymond LUTZ né le 09.02.1949 (16 Rue des Vosges)
M. Armand PLATZ né le 28.02.1949
M. Eugène BAUMERT né le 09.02.1949
73 ans : Mme Marie-Jeanne PLATZ née Hertzog le 05.02.1950
M. Raymond SCHARWATT né le 20.02.1950
72 ans : M. Pierrot WOLF né le 13.02.1951
71 ans : M. Jean-Marc GREINER né le 08.02.1952
Mme Anny BARTHELME née Beyer née le 21.02.1952
70 ans : Mme Yvonne BAUMERT née Ehrhard le 01.02.1953
Mme Chantal MAENNER née Paulus le 20.02.1953
M. André BOZDECH né le 21.02.1953



... de mars

96 ans : Mme Jeanne HERTRICH née Eck le 12.03.1927
95 ans : M. Edmond ANGST né le 21.03.1928
93 ans : Mme Marie-Louise OBERLE née Wintenberger le 09.03.1930
85 ans : M. Rémy ROTH né le 30.03.1938
84 ans : M. Gilbert KAYSER né le 03.03.1939
83 ans : M. Daniel ROHRER né le 23.03.1940
M. Joseph REIBEL né le 28.03.1940
81 ans : Mme Josepha CLAUSS née Oberlé le 02.03.1942
Mme Alphonsine DOTTER née Striebel le 08.03.1942
80 ans : M. Jean-Pierre HAXAIRE né le 12.03.1943
77 ans : Mme Amna KAIBI née M'khini le 28.03.1946
76 ans : Mme Gabrielle HENNINGER née Host le 12.03.1947
75 ans : M. Roger DROUIN né le 09.03.1948
M. Jean-Louis MANGOLD né le 30.03.1948
74 ans : M. Gérard STUTZ né le 07.03.1949
M. René LANDMANN né le 08.03.1949
M. Marcel WALTER né le 24.03.1949
73 ans : Mme Gabrielle MOHLER née Greulich le 09.03.1950
Mme Raymonde PLATZ née Rosfelder le 17.03.1950
Mme Lucienne STUTZ née Walder le 27.03.1950
72 ans : M. Bernard WEISS né le 31.03.1951
71 ans : Mme Pirmina WILLMANN née Herr le 06.03.1952
M. Jean Paul SCHMELTZ né le 19.03.1952
70 ans : Mme Gaby EHRHARD née Guntz le 03.03.1953
M. Patrice DIENER né le 17.03.1953



Photos des classes de l'école maternelle du Saule



Classe des Petits
Mylène STEGEL (Directrice), Lisa GEISEN (ATSEM)

Maternelle



Classe des Moyens
Anne SIMLER et Lisa GEISEN (ATSEM), Marie ADAM (Maitresse)



Photos des classes de l'école maternelle du Saule



Classe des Grands
Anne SIMLER (ATSEM), Hélène PELSY MOZIMANN (Maitresse)

Cette année, l'école maternelle a eu la chance d'obtenir l'ouverture d'une troisième classe. Marie Adam, professeur des écoles, est arrivée le 06 septembre pour prendre en charge la classe des moyens.

Hélène Pelsy-Mozimann accueille dans sa classe les élèves de grande section et Mylène Stegel ceux de petite section.

Anne Simler et Lisa Geisen, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, partagent leur temps sur les trois classes.



SCHEER ALBERT TRANSPORTS



Scheer Céréales

Photos des classes de l'école élémentaire des Platanes



CP -CE1
Céline LAPLACE (Maitresse)



CE1 -CE2
Aline MATHON (Directrice)

Photos des classes de l'école élémentaire de la Place



CE2 - CM1

Delphine BUCHMULLER (Maitresse)



CM1-CM2

Véronique BOGNER (Maitresse)



Quelques nouvelles du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 12 membres, élus pour un mandat de 3 ans. Nous élisons tous les ans, 4 nouveaux conseillers à la fin de l'année du CE2, qui restent en poste du CM1 à la 6ème.



Composition de l'actuel CME :

- Élèves de 6ème : Dudt Lise, Dupuis Vadim, Fritz Zoé, Gittinger Sarah
- Élèves de CM2 : Coladant Ewen, Escafit Romane, Feist Émilie, Heilig Claire
- Élèves de CM1 : Gautier Antoine, Prime Eloïse, Speyser Anaël, Wissenmeyer Hugo

Tout au long de l'année, le CME participe activement aux différentes manifestations du village. Voici une rétrospective de l'année 2022, où nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau l'ensemble des activités et festivités :

- **26 février** : déplacement de l'ancien abribus (près du restaurant les Moineaux) jusqu'à la place de l'église, en vue de réaliser une cabane à livres.
- **30 avril** : Oschterputz, nettoyage du village.
- **08 mai** : fête des Seniors, version printanière.
- **14 mai** : plantations de printemps / été.
- **14 juin** : élections du CME.
- **07 juillet** : installation de nos nouveaux conseillers. Félicitations à : Gautier Antoine, Prime Eloïse, Speyser Anaël et Wissenmeyer Hugo.

Nous remercions également nos 4 conseillers sortants : Barthelmé Jeanne, Buchmuller Xavier, Einhorn Flore et Fritsch Juliette pour leur belle implication durant leurs 3 années de mandat.

- **09 juillet** : matinée de travail à la société Vivaparc d'Erstein avec des papas du CME (merci à Dudt Vincent et Prime Yves) ainsi que Laurent notre agent communal et les adjoints. Nous avons pu récupérer un maximum de planches en bois pour la réalisation de la cabane à livres.
- **11 et 12 juillet** : atelier cabane à livres avec l'aide de l'Animation Jeunesse de Benfeld. Pendant 2 jours les enfants ont retroussé leurs manches pour nettoyer, poncer et lasurer !
- **30 août** : réalisation de la fresque décorative de la cabane : L'Arbre de la connaissance, avec l'aide de l'artiste peintre Elisabeth de Montigny.
- **15 octobre** : plantations d'automne.
- **22 octobre** : inauguration de la cabane à livres.
- **10 novembre** : commémoration de l'Armistice.
- **à venir le 18 décembre** : fête des seniors.



26 février : déplacement de l'ancien abribus



8 mai : fête des seniors



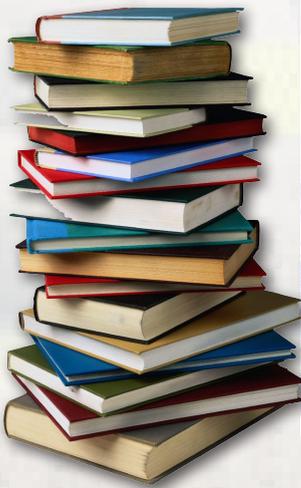
30 avril : oschterputz



14 mai : plantation de printemps



14 juin : élections du CME



09 juillet : atelier de travail cabane à livres



22 octobre : inauguration de la cabane à livres



15 octobre : plantation d'automne



10 novembre : commémoration de l'Armistice

Un peu d'histoire...



Le conseil municipal des enfants a vu le jour en 2002, à l'initiative de : Claude Wissenmeyer, Gérard Feist, Suzanne Wendling, François Schalck, André Hierholtz et Jeanine Pauly.
La création du CME faisait partie d'un des axes du contrat éducatif local du conseil municipal de l'époque.

Voici déjà 20 ans que les dynamiques enfants de Westhouse participent à la vie du village, se réunissent et apportent leurs idées.

Les premiers élus au CME étaient : Kévin Hierholtz, Justine Tavernier, Sylvain Vetter, Léo Wehrli, Sébastien Wilkomm, Gauthier Behr, Marion Hirschberger, Amandine Stoeckel, Laurianne Branstett, Mélanie Hristov, Virginie Kléthi et Mélanie Mayer.

Nous tenons à remercier les pères fondateurs d'avoir toujours eu à cœur de mettre la jeunesse en avant, d'être restés à leur écoute et d'avoir su impliquer toutes ces générations de jeunes Wescher. Leur fierté est d'avoir maintenant leurs petits-enfants en poste de conseillers : Émilie Feist et Hugo Wissenmeyer.



La roue tourne et

nous souhaitons au CME

une belle et longue route et

un joyeux 20ème anniversaire !



Fleurs Agnès

EARL HORTICOLE *Goerger*

3, Route de Strasbourg - 67230 SAND Tél : 03.88.74.43.99
14, Rue de l'Église - 67600 HILSENHEIM Tél : 03.88.57.62.41



**JEAN-MARIE
DOERLER**

PRODUCTEUR
D'ARBRES DE NOËL
ET BRANCHAGES



11, rue du Houssot
88490 Provenchères et Colroy
Téléphone : 03 29 51 28 25
Portable : 06 81 90 63 37
E-mail : jean-marie.doerler0869@orange.fr
Siret : 8175357900015

Un nouveau Site internet pour la commune

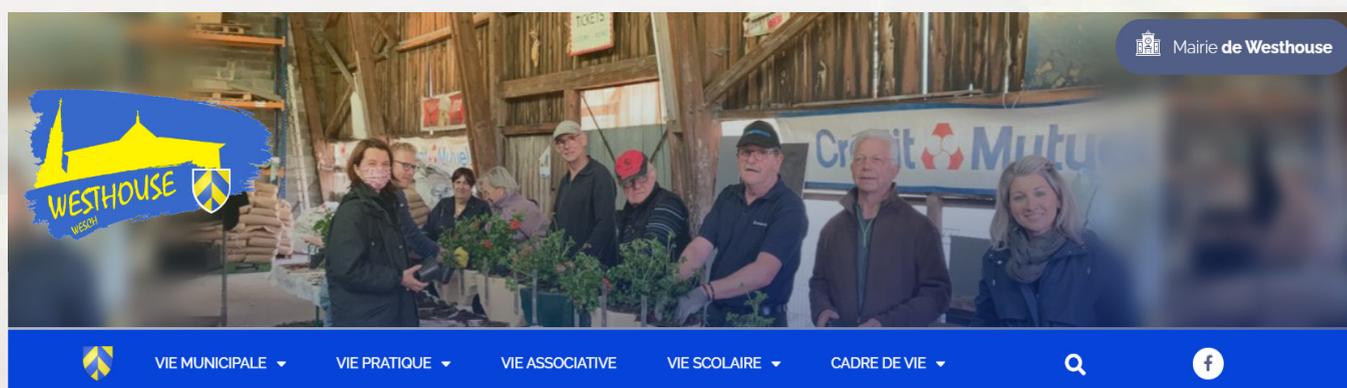
Vous l'aurez peut-être remarqué, mais le site internet de Westhouse www.westhouse.info était obsolète, tant dans son contenu que dans sa présentation.

Il faut dire qu'il avait plus de 15 ans et, dans ce domaine, les choses évoluent très rapidement. C'est pourquoi un nouveau site internet a été créé et lancé au mois de juin 2022.

Vous y trouvez toutes sortes d'informations pratiques, et plus particulièrement les liens vers les documents administratifs qui sont souvent demandés en mairie : dépôt de permis, demande de carte d'identité,... mais on y trouve également l'histoire du village, les adresses de vos commerces et artisans locaux ainsi que nos nombreuses associations...

La Charte graphique a également été revue et les couleurs reprennent les éléments entourant le blason de notre village : le jaune et le bleu.

Nous vous souhaitons une bonne navigation.



Page Facebook @commune de Westhouse

En juillet 2020, nous lançons notre page Facebook.

Cette page est prévue comme un moyen d'informer la population dans différents domaines tels que : travaux en cours, battues de chasses, informations pratiques diverses, manifestations au sein de notre village et aux alentours...

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre page compte actuellement 1350 abonnés.

Merci à tous nos abonnés et si vous ne l'êtes pas encore, il n'est pas trop tard : rendez-vous sur Facebook : [@communedewesthouse](https://www.facebook.com/communedewesthouse).





Maisons fleuries 2022

4 Fleurs

WENDLING Vincent
 SCHEER Thomas
 KAEUFFER Agathe
 EHRHARD Jean-Pierre
 WISSENMEYER Gérard
 WEISS Bernard
 FREIMANN Pierrette
 GOERGER M Antoinette



2 Fleurs

SPITZ René
 VOEGEL Jean-Marc
 SPIEGEL Mariette
 COURS DES MOINEAUX
 FUCHS Simone
 ROHRER Daniel



3 Fleurs

STUTZ Lucienne
 RIEHL Joseph
 GRAYER Roger
 SPEISSER René
 SCHULTZ Jacky
 LANDMANN Marie Odile
 HAXAIRE Jean Pierre
 CAUWET Bertrand



1 Fleur

FEIST Gérard
 MANGIEU Christian
 METZ Yvette
 WETTERWALD Bernard
 WEEBER Marie Anne
 KORNMANN Brigitte



Maintien de la 3ème fleur



Le label « Villes et Villages Fleuris » témoigne d'une qualité de vie comme d'une stratégie municipale globale et cohérente. Les critères d'attribution ont évolué. A l'origine, les fleurs récompensaient la qualité esthétique du fleurissement. Progressivement, la manière d'aménager et de gérer les espaces a pris une place prépondérante dans l'octroi et le maintien du label.

Lors de son passage le 25 Juillet 2022, le jury de la Collectivité Européenne d'Alsace de fleurissement a confirmé le label national « 3 fleurs » accordé à la commune depuis 2014 et l'a également encouragé à poursuivre son effort environnemental.

Cette récompense valorise l'engagement de Westhouse dans la transition écologique avec, notamment, l'accent mis sur la protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, mise en œuvre de vivaces, choix des plantes, mise en place du zéro-phyto avec fauchage tardif et gestion différenciée, valorisation des déchets verts,...). Prenant ainsi en compte les enjeux écologiques sur son territoire, notre commune s'applique à assurer la présence du végétal en toute saison et l'aménagement régulier des espaces paysagers.

Cette année a été marquée par le manque d'eau entraînant la mise en place de l'arrêté préfectoral portant sur la limitation de l'usage de l'eau au 22 Juillet 2022 (3 jours avant le passage du Jury). C'est également pour cette raison que Westhouse a décidé de retirer les plantations réalisées au printemps de manière anticipée.

Veiller au fleurissement des communes peut parfois paraître accessoire, mais au-delà du simple ornement, les fleurs participent à l'embellissement de notre cadre de vie et véhiculent de nombreux symboles positifs. Nous avons la volonté d'un fleurissement durable et du respect de l'environnement dans un esprit d'amélioration du cadre de vie.

A votre service depuis 10 ans
POUR TOUS VOS TRAVAUX
de fermetures bâtiments :

- Fenêtre PVC / Bois-Alu / Bois
- Volet / BSO
- Porte d'entrée
- Porte de garage
- Fenêtre de toit

DEVIS GRATUIT
N'hésitez pas à nous contacter

ALEX au 06 82 13 02 52
DAVID au 06 79 70 76 23

EBV
Evidence Bois & Verre

17 rue Forlen
67118 GEISPOLSHHEIM
Mail : evidence.bois@gmail.com
Web : www.e-b-v.fr
f EvidenceBoisVerre

RGE QUALIBAT VELUX INSTALLATEUR CONSEIL

Siret : 524 548 195 00022

IR immobilière REIBEL

Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Lotissement

11, rue du Général de Gaulle 67230 BENFELD
tél. 03 88 74 05 07

www.immo-reibel.com

Le maire face aux troubles du voisinage

Bien que fréquemment interpellé par ses administrés pour régler des conflits de pur voisinage, le maire n'a, à priori, aucune obligation juridique d'intervenir dans ce domaine.

Le maire doit toutefois vérifier que le trouble de voisinage ne constitue pas également une atteinte à l'ordre public justifiant l'édition d'une mesure de police administrative.

Qualification du trouble de voisinage

Dans les faits, les troubles de voisinage correspondent à des nuisances variées générées par une personne, des choses, des animaux et causant un préjudice aux individus se trouvant dans la même aire de proximité.

Pour que la nuisance puisse ouvrir droit à réparation, il est nécessaire que soit constaté un trouble anormal, c'est-à-dire lorsque son impact excède un certain seuil de tolérance pour toute personne normale. Le trouble doit en outre s'inscrire dans un rapport de voisinage, mais cette notion est large et ne se limite pas aux seuls immeubles contigus. Enfin, le trouble doit causer un préjudice. Pour être réparé, ce dernier doit être certain, direct et déterminé.

Dans ce cadre, celui qui s'estime victime d'un trouble anormal de voisinage causé par une personne privée doit saisir les juridictions civiles aux fins de solliciter que la nuisance cesse et de se voir indemniser, le cas échéant, des préjudices subis. Il lui appartient alors de démontrer que les troubles invoqués excèdent les inconvénients normaux du voisinage (constats d'huissiers, mesures réalisées par des techniciens, etc.). La jurisprudence est, dans ce domaine, particulièrement abondante, de sorte qu'il est difficile d'en donner une présentation exhaustive.

Nombre de troubles anormaux de voisinage correspondent à des nuisances sonores, visuelles ou olfactives. Ils peuvent aussi se rapporter à des pollutions diverses de type émission de poussières, émanations, fumées ou être liés au stockage de matériaux présentant des risques.

Des travaux (apparition de fissure, perte d'ensoleillement, etc.) ou la présence de plantations (générant par exemple de l'ombre privant d'ensoleillement une bande de terrain qui devient alors inexploitable) constituent également pour le voisinage un trouble anormal. C'est au juge que revient la tâche de le qualifier.

Responsabilité de la commune

La commune peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'elle cause des troubles de voisinage aux administrés. Elle peut également causer des troubles aux riverains en raison de la présence ou du fonctionnement d'un ouvrage public ou en raison de l'exécution de travaux publics.

Les dommages ou troubles de jouissance causés donnent alors lieu à une indemnisation devant le juge administratif, selon le régime jurisprudentiel des dommages accidentels ou permanents de travaux publics.



La victime, lorsqu'elle a la qualité de tiers voisin, peut alors engager la responsabilité sans faute de la commune en raison des troubles générés par l'ouvrage (nuisances sonores causées par une salle des fêtes, incendie ayant pris dans un dépôt communal d'ordures ménagères) ou par l'exécution de travaux publics (durée et intensité des bruits pendant les travaux, effondrement d'un mur sur une propriété riveraine). En matière de dommages permanents de travaux publics, le préjudice ouvrira droit à réparation pour la victime s'il revêt le caractère d'un préjudice anormal et spécial.

Mesures de police administrative

Qu'elles constituent de simples troubles de voisinage ou des troubles anormaux de voisinage engageant la responsabilité de son auteur, les nuisances créées par les administrés peuvent justifier que le maire mette en œuvre ses pouvoirs de police administrative lorsqu'elles portent également atteinte à l'ordre public.

En effet, la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques (article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales). En matière de sécurité par exemple, le trouble anormal de voisinage caractérisé par le stockage de matériaux impliquant un risque avéré d'incendie pour un immeuble voisin justifie que le maire édicte un arrêté enjoignant les propriétaires d'enlever les matériaux litigieux et de les stocker dans un lieu approprié à cet effet.

Une atteinte avérée à la salubrité publique, causée par exemple par la présence de nombreux déchets, justifiera également l'intervention de l'autorité municipale.

Un trouble de voisinage affectant la tranquillité publique pourra également justifier l'édition d'une mesure. L'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales vise en effet à assurer le bon ordre et cette disposition confie également au maire le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes [...] les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique. Enfin, certains troubles de voisinage sont à même de justifier l'exercice de pouvoirs de police spéciale dévolus au maire, par exemple au titre de la police des édifices menaçant ruine (article L.2213-24 du Code général des collectivités territoriales et articles L.511-1 à L.511-6 du Code de la construction et de l'habitation) ou de la police de la circulation et du stationnement (article L.2213-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales).

Limiter les risques

Le maire doit intervenir quand les conditions l'exigent sous peine d'engager la responsabilité de la commune. En revanche, lorsque les troubles de voisinage ne constituent pas des atteintes à l'ordre public, le maire est incompétent pour édicter une mesure de police.

Le maire peut alors jouer le rôle de médiateur ou de conciliateur dans le cadre de simples litiges entre voisins.



Nouvelle rubrique : on vous donne la parole

Christine SPIESER : quand es-tu arrivée à Westhouse ?

Mon 1er jour à Westhouse était le 05 mars 1984, à 24 ans, sans savoir ce que c'était de gérer un secrétariat de Mairie, sachant que j'étais seule pour tout gérer jusqu'en 1999, date à partir de laquelle j'ai eu une collègue 20H par semaine.

Peux-tu faire un petit résumé de ta carrière ?

J'ai débuté en tant que secrétaire de mairie des communes de moins de 2000 habitants et par la suite j'ai été nommée Attaché Territorial.

Quand je suis arrivée à Westhouse en mars 1984, du haut de mes 24 ans, je ne me rendais pas compte de l'ampleur de la tâche que représentait la gestion du secrétariat d'une mairie.

Comme le citoyen lambda, je pensais que le travail d'une secrétaire de mairie c'est ce que chacun voit quand il va à la mairie. J'étais loin de me douter de tout ce qu'il y a derrière et que ne voit pas un administré : la partie secrétariat bien sûr, mais aussi la comptabilité, la préparation et le suivi du budget, les fermages, la chasse, les réunions etc...

Sans oublier d'accueillir les Wescher, les aider au mieux dans leurs démarches, et plus surprenant, endosser parfois un rôle d'assistante sociale ou de psy en leur prêtant une oreille attentive.

J'ignorais également qu'en tant que secrétaire de mairie, je ferai office de paratonnerre pour le Maire par rapport aux plaintes des administrés qui venaient le voir car une fois qu'ils avaient fait part de leur mécontentement au moment de l'accueil, ils étaient bien plus calmes face à lui. J'en ai entendu des doléances en 38 ans telles que le bruit des cloches, des vaches, les signalements de bornes déplacées, de chemins labourés, de chiens qui aboient mais j'en retiens deux qui m'ont bien fait rire : la dame qui a téléphoné pour demander à changer de marraine pour son enfant car à son goût cette marraine ne s'occupait pas assez de son filleul ou, cerise sur le gâteau, celle qui a téléphoné pour se plaindre qu'il y avait trop de mouches et que la commune ne faisait rien !

Au cours de cette longue carrière j'ai eu la chance, assez rare il faut le dire, de n'avoir connu que trois Maires : M. SPECHT qui m'a fait confiance et m'a embauchée, et avec qui j'ai travaillé 18 ans, puis Claude WISSENMEYER, avec qui j'ai travaillé durant 3 mandats et Christian que j'ai accompagné avec grand plaisir pour ses débuts.

Pour résumer, La secrétaire de mairie, exerce une fonction primordiale dans une commune.

C'est en quelque sorte le bras droit du Maire, son 1er collaborateur. Ses fonctions sont multiples, elles vont de la gestion du personnel à la comptabilité, à la rédaction des délibérations et des arrêtés puis à la mise en œuvre des décisions du conseil municipal, de la gestion du courrier en passant par des actes d'état civil. Ce n'est là que la partie visible de l'iceberg.

Quel est ton meilleur souvenir ?

C'est difficile d'en choisir un en particulier mais je pense que ce qui me paraît le plus marquant c'est le contact et les relations amicales que j'ai développés avec certains habitants du village au fil du temps et qui s'est traduit par la façon de m'aborder : d'abord Mme Klein puis Spieser, ensuite Mme Christine et pour finir, Christine tout court. En termes de souvenir précis, je pense à la soirée Lach d're Scholle filmée par FR3 et qui s'est tenue dans la salle de la Mairie car c'était très drôle, ce n'était pas LE meilleur souvenir, mais il fait partie du lot car il y en a beaucoup.

Le moins bon ?

Le meurtre d'Odile Gaijean en mars 1990, le jour même de mon retour de congé maternité.



Comment occupes-tu ta journée maintenant que tu es en retraite ?

Lecture, balades, séjour en Angleterre. J'ai adopté en refuge une chatte, rebaptisée Simone, très demandeuse d'attention. Et surtout, j'ai intégré l'Association des Blouses Roses, dans la branche qui intervient auprès des enfants hospitalisés à l'hôpital de Hautepierre pour leur tenir compagnie une fois par semaine (jeux, dessins, histoires...).



T'es-tu découvert une nouvelle passion ?

Je prends plaisir à refaire de la cuisine et de la pâtisserie, au grand plaisir de Joseph qui surveille assidûment sa balance depuis.



Merci Christine pour ces 38 ans à s'occuper des Weschers !



Multi-énergies : distribution, entretien, installation

L'énergie est notre avenir, économisons-la.



Des besoins en énergies ?

Commandez par téléphone ou en ligne :

03 88 68 58 92
allianceenergies.fr

24 rue de l'Expansion • 67150 ERSTEIN • contact@ludwiller.fr

Découvrez nos chaudières compatibles **BIOFIOUL READY f30**
Demandez votre offre personnalisée !

BIO - FIOUL ▼

GAZ ▼

BOIS - PELLETS ▼

CHAUFFAGE - SAV ▼

Le Péricolaire de Westhouse

Fin juin 2022 nous avons organisé un moment convivial avec les enfants et leurs familles. Tous ont pu participer à un grand jeu aux alentours du péricolaire sur le thème « Le rallyx d'Astérix au périx », puis c'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons partagé le banquet festif.

C'est avec émotion que Marine nous a dit au revoir après 4 années passées au péricolaire de Westhouse en tant que référente maternelle. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



Le midi environ 22 élèves de maternelles sont accueillis dans nos locaux. Séverine a rejoint l'équipe en binôme avec Hélène et nous a proposés une petite histoire pour bien digérer.

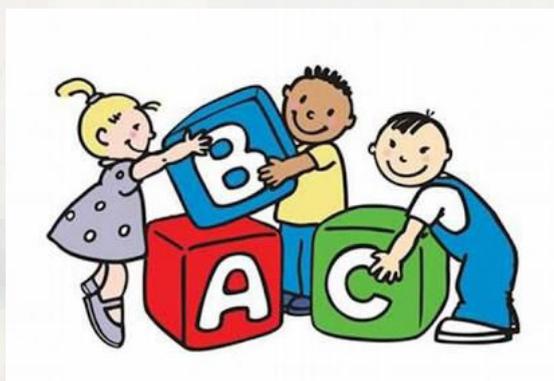
Cette année, divers projets sont mis en place : activités sur le thème du temps de nos grands-parents, créations faites maison, et création de jeux de sociétés.





Séance pâte à modeler ce soir-là pour nos élémentaires.

Accueil Périscolaire



Un peu froid maintenant pour manger le goûter à l'extérieur, vivement les beaux jours à nouveau.



Les enfants se préparent à faire leurs devoirs pour ensuite profiter d'un jeu de rôle proposé par Lucas.



Nous profitons des temps calme pour faire des jeux de société, les enfants adorent le Jungle speed, le Uno ou encore le Monopoly !

En décembre, Charline et son équipe préparent une soirée en musique, les enfants pourront se tester à la danse, au chant et faire travailler sa mémoire sur les titres de musique. Un bon goûter sera offert.

Hélène, Séverine, Fabienne (qui nous prépare les bons petits plats de midi), Lucas et Charline vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

Travaux réalisés en 2022



- Travail et refonte complète du site internet.
 - Plantation de 18 arbres fruitiers au Hillweg.
 - Abattage de peupliers.
 - Maintien de la 3ème fleur.
 - Investissement numérique pour la salle de la mairie avec vidéoprojecteur et TV.
- Etude d'enfouissement du réseau électrique rue du Château.
 - Finalisation de l'acquisition du bâtiment du Crédit Mutuel.
 - Fermeture des dépôts sauvages.



Et les projets pour l'année 2023...



- Travaux rue du Château : assainissement réseau d'eau, changement de l'éclairage.
- Maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement du réseau électrique de la rue de l'Eglise.
- Choix d'un architecte pour la réhabilitation du Presbytère.



*Ensemble
maîtrisons l'Énergie !*

35 rue de Benfeld
67230 Kertzfeld

03 88 58 52 11
contact@launaysav.fr
www.launaysav.fr



Chauffage
Pompe à chaleur



Climatisation



Rénovation
de salle
de bains



Entretiens
et dépannages

Emballages et papiers : tous dans le même bac !

*Vom 1. Jänner 2023, Alli Verpackunge un Papierer were sortiert !
A compter du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers imprimés dans le bac jaune.*

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation des centres de tri...). Dans le même temps, les industriels ont aussi été incités à faire leur part d'efforts, en emballant leurs produits de manière plus vertueuse.

Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1er janvier 2023, nous pourrions trier plus et plus simplement. Le centre de tri de Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore, ils seront valorisés énergétiquement.

A trier dans le bac jaune

Dans le bac emballages jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...
Dans le conteneur à verre : emballages en verre.
Désormais, plus de doute : tous les emballages et les papiers se trient !

Et en pratique ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- 4/ N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres, votre tri serait perdu.

Une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots. Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et traitement des déchets.

Dès le 1er janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra **18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie**. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine.

L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri : des biodéchets et de tous les emballages et papiers. Retrouvez toutes les informations sur le site www.smictom-alsacecentrale.fr.

Concrètement, tous les emballages et les papiers se trient !

À compter du 1^{er} janvier 2023, partout en France, tous les emballages et les papiers pourront être triés et déposés dans le bac jaune. Pour vous, le tri devient plus simple !

C'est un emballage ? Déposez-le en vrac (pas dans un sac) dans le bac jaune. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Plus de doute possible : tous les emballages et les papiers se trient !



Les biodéchets : un levier de réussite

Le tri des biodéchets, c'est un geste simple, qui a un impact énorme sur l'environnement à l'échelle de l'Alsace Centrale.

LES BONNES PRATIQUES DU TRI



Ne pas imbriquer les emballages, ils seraient perdus car impossible de les séparer ensuite au Centre de tri.



Bien aplatir les cartons et les bouteilles pour faire de la place dans le bac de tri.

RESTEZ CONNECTÉS

pour suivre vos nombres de levées ou de passages en déchèterie(s), faire facilement toutes vos démarches en ligne (demande de réparation de bac, Carte OPTIMO...), ou bien encore pour recevoir des alertes en cas de problème de collecte, inscrivez-vous sur mon Compte SMICTOM directement sur notre site internet www.smictom-alsacecentrale.fr ou téléchargez l'application sur votre téléphone portable.



CRITÈRES DE DIMENSIONNEMENT DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS		SERVICES FINANCÉS PAR VOTRE REDEVANCE (Les levées et passages supplémentaires sont facturés en plus à l'unité) Tarifs disponibles sur notre site internet							
Forfaits	Nombre de personnes du foyer	Pratique du compostage	Collecte du bac jaune (1/15 jours)	Apport volontaire biodéchets	Apport volontaire verre	Accès aux déchèteries (18 passages)	Collecte du gris (18 levées)	Équivalence ouverture de tambours	Traitement des déchets
Forfait A	Personne seule	oui/non	✓	✓	✓	✓	60 litres	22	✓
	Foyers de 2 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	60 litres	22	✓
Forfait B	Foyers de 2 personnes	non	✓	✓	✓	✓	80 litres	29	✓
	Foyers de 3 à 4 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	80 litres	29	✓
Forfait C	Foyers de 3 à 4 personnes	non	✓	✓	✓	✓	120 litres	44	✓
	Foyers de 5 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	120 litres	44	✓
Forfait D	Foyers de 5 personnes	non	✓	✓	✓	✓	240 litres	87	✓
	Foyers de 6 ou + personnes	oui	✓	✓	✓	✓	240 litres	87	✓
Forfait E	Foyers de 6 ou + personnes	non	✓	✓	✓	✓	340 litres	123	✓

Pour les immeubles et les professionnels, il existe des abonnements spécifiques également définis en fonction des pratiques de tri, du nombre de personnes ou du volume et de la nature de l'activité.



ISOLATION

DESIGN

SÉCURITÉ

Pour tous vos projets, TRYBA est là !



DIAGNOSTIC ET DEVIS GRATUITS



**30%
DE CRÉDIT
D'IMPÔT***

(1) Selon carnet de garantie.
(2) Selon conditions de la loi de finances 2018.
Pour plus d'informations renseignez-vous auprès
de votre Espace Conseil.

3 SALLES D'EXPOSITION

ZI Nord 21 rue Curie
68000 COLMAR
03 89 21 63 55

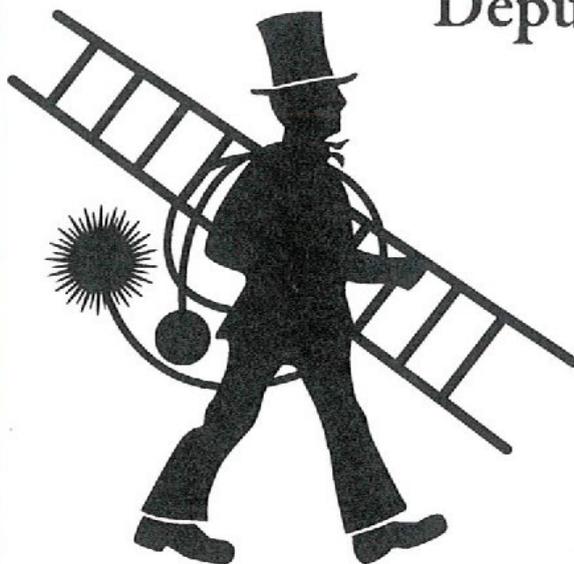
ZI Le Moulin
67110 GUNDERSHOFFEN
03 88 80 29 26

3E rue du Fort
67118 GEISPOLSHHEIM
03 88 43 00 20



RAMONAGE ENGEL

Depuis 1962



40 Route de Sélestat
67600 Mussig
03.88.85.31.13

ENTREPRISE LEGRAND

Location d'engins travaux publics & agricoles avec chauffeur



☎ 03 88 74 42 87
☎ 06 07 24 08 45
@ legrand.m.andre@orange.fr

6 rue de la Forge
67230 WESTHOUSE



HEWE

Mr. Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul



des Solutions pour toute la maison et le jardin



Clés minute

Retrait 2H

Livraison à domicile

33 rue du Printemps - ERSTEIN
Tél 03 90 29 90 10
Ouvert du Lundi au Samedi

www.mr-bricolage.fr



VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER VOTRE CONFORT INTÉRIEUR
ET RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Convertir votre installation de chauffage
au gaz naturel

*C'est simple, rapide
et économique !*

R-GDS vous accompagne
dans l'étude de votre
projet gaz naturel

-  Conseils personnalisés
-  Éligibilité raccordement
-  Bilan énergétique
-  Aides financières

R-GDS | Réseaux
Gaz naturel
Strasbourg

03 88 79 57 00
www.monprojetgaz.fr

Calendrier des fêtes 2023

JANVIER

15 Accueil Nouveaux Arrivants – MAIRIE
14 Collecte vieux papiers ESW
29 Choucroute TCW

FEVRIER

04 Soirée Moule Frite APSAN
05 Quête à domicile Conseil de Fabrique
05 Concert Entente Musicale Stotzheim Westhouse
08 Don du Sang
10-11-12 Carte de Soutien PCS
17 AG PCS
26 Bourse aux jouets TCW

MARS

04 Carnaval des enfants APEW
12 Ouverture pêche Saumon+ Déjeuner Carpes/Frites APSAN
17-18-19 Vente cartes de soutien CHORALE STE CECILE
18 AG PANDA CLUB
19 Rosbeef à emporter FOOTBALL WESTHOUSE
24 Tournoi de Volley TCW

AVRIL

01 au 28/04 Tournoi Vétérans TCW
19 Don du sang
29-30 Concert Clé des Chants
30 MAIEOWE Entente Musicale Stotzheim Westhouse à Stotzheim

MAI

12-13-14 Carte de Soutien Musique Harmonie Westhouse
13 Collecte vieux papiers ESW
13 Asperges AMICALE DES POMPIERS
14 Marché de Printemps AGF
18 Tournoi double surprise TCW
21 1ère Communion Eglise de Westhouse
25 Challenge Vétérans PCS
27-28-29 Tournoi Warhammer ESW

JUIN

05 au 25 Tournoi Open TCW
11 Tartes flambées APSAN
11 Fête Dieu
14 Don du sang
18 Confirmation
21 Fête de la Musique Chorale Clé des Chants + Entente Musicale Stotzheim-Westhouse
25 Marché aux puces ESW

JUILLET

01 Kermesse APEW
02 Tournoi double surprise TCW
02 Fête Patronale St-Ulrich / Chapelle du Holzbad
08 Fête école de tennis TCW
08 Sommerfescht SAPEURS POMPIERS
13 Challenge Vétérans PCS

AOÛT

20 Marche Populaire PANDA-CLUB
24 Assemblée Générale TCW

SEPTEMBRE

03 Loto ESW
06 Don du sang
16 Collecte vieux papiers ESW
21 AG ESW
22 AG Clé des Chants
24 Fête Patronale St Matthieu
30 Vente de Callunas APEW

OCTOBRE

01 Rosbeef à emporter FOOTBALL WESTHOUSE
08 Choucroute APSAN
13-14-15 Vente cartes de soutien ESW
29 Bourse aux jouets TCW
31 Soirée Halloween AGF

NOVEMBRE

10 Commémoration Armistice 14-18
10-11-12 Vente des calendriers SAPEURS POMPIERS
12 Clôture pêche + Carpe Frites APSAN
13 Assemblée Générale WESTHOUSE LOISIRS
15 Comité des fêtes
18-19 Vente des calendriers SAPEURS POMPIERS
19 Fête Sainte Cécile - Eglise St Matthieu
29 Don du Sang

DECEMBRE

02 Vente de sapins PCS
02 Journée Bredele APEW
09 Fête de Noël TCW
15 Veillée de Noël des écoles APEW
16 Fête de Noël jeunes ESW
17 Fête de Noël des Seniors
31 Soirée de la St Sylvestre FOOTBALL WESTHOUSE

NOTA BENE :

TCW : Tennis Club de Westhouse
ESW : Etoile Sportive de Westhouse (basket)
APEW : Association des Parents d'Elèves de Westhouse
APSAN : Association des Pêcheurs Sportifs et Amis de la Nature
CCM : Caisse du Crédit Mutuel
ESWU : Entente Sportive Westhouse-Uttenheim
PCS : Pétanque Club de la Scheer
CCCE : Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Directrice de la publication : Audrey KISTNER

Rédacteur en chef : Mireille FUHRMANN

Comité de rédaction

Nicolas EHRHARD, Céline ETIENNE, Agnès FEIST,
Estelle FRITSCH, Eric FROMM, Christian STRIEBEL

Imprimé par Hansi